|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | ENV-B-1 |
| Numéro de poste Sysper: | 14995 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | **Emmanuelle MAIRE**  3e trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-04-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction ENV.B est chargée de soutenir la transformation de l’économie européenne en une économie circulaire en maintenant la valeur des ressources et des matériaux le plus longtemps possible dans l’économie tout en réduisant au minimum la production de déchets.

L’unité ENV.B.1 «Économie circulaire, production durable et consommation» est une équipe dynamique de 26 collègues qui coordonne la mise en œuvre du plan d’action de 2020 en faveur de l’économie circulaire et contribue à la participation des parties prenantes et aux événements organisés par l’intermédiaire de la plateforme des acteurs européens de l’économie circulaire. Nous avons élaboré et mis en œuvre un certain nombre d’initiatives politiques et législatives de l’UE, telles que la stratégie de l’UE pour des textiles durables, la stratégie sur les matières plastiques et la nouvelle proposition de directive sur les allégations écologiques des entreprises à l’égard des consommateurs en ce qui concerne les produits et les organisations.

Nous promouvons également plusieurs outils non contraignants en matière de consommation et de production durables, tels que le label écologique de l’UE, qui récompense l’excellence environnementale pour plusieurs catégories de produits et de services; l’EMAS, le système de management environnemental et d’audit de l’UE qui aide les entreprises et les organisations à améliorer leurs performances environnementales, ou encore Level(s) qui aide les professionnels du bâtiment à concevoir des bâtiments durables.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste de chargé(e) de mission qui apportera son expertise au développement du label écologique de l’UE.

L’END sera **membre de l’équipe Écolabel de l’UE**. Il/elle contribuera à la mise en œuvre du [plan de travail stratégique pour le label écologique de l’UE](https://circabc.europa.eu/ui/group/6e9b7f79-da96-4a53-956f-e8f62c9d7fed/library/c3e817ba-9e94-4ced-acf4-52f9560d3ad9/details?download=true) (SWP), afin de garantir que ce label constitue un outil efficace et efficient permettant aux acteurs du marché de consommer, de produire et de vivre de manière plus durable et de s’engager dans la transition vers une économie circulaire.

L'activité sera axée sur les 3 objectifs suivants du plan de travail stratégique:

1. **Intégrer** le label écologique de l’UE en tant qu’outil pertinent dans les politiques et les initiatives visant à promouvoir la consommation et la production durables, l’économie circulaire, les modes de vie durables, la finance durable, les mesures en faveur du climat, de la biodiversité et de l'objectif «zéro pollution».
2. Optimiser l’efficacité et l’efficience de la **mise en œuvre** du règlement sur le label écologique de l’UE, y compris le développement et la gestion d’un portefeuille de critères performant.
3. **Renforcer** la présence du label écologique de l’UE sur le marché, en stimulant à la fois l’adoption par l’industrie et la sensibilisation des consommateurs.

Il sera par ailleurs demandé à l’END d’assister les collègues travaillant sur les marchés publics écologiques et le système de management environnemental et d’audit (EMAS), le cas échéant.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un collègue très motivé, doté de fortes capacités d’analyse, d’une solide expérience technique/scientifique, d’excellentes compétences rédactionnelles, de très bonnes capacités de communication, de négociation et de mise en réseau, d'un grand sens de l'initiative et de l'organisation, y compris la capacité de travailler simultanément et efficacement sur plusieurs projets.

L’expert national détaché (END) travaillera sous la supervision d’un fonctionnaire de la Commission. L’END sera chargé d’une série de tâches nécessitant un travail technique et analytique combiné à une interaction avec des collègues de différents services et des parties prenantes externes:

* Fournir une expertise afin de garantir l’intégration des aspects environnementaux dans d’autres politiques, en particulier dans la politique du marché intérieur.
* Mettre en œuvre, garantir et/ou contrôler la bonne mise en œuvre et/ou application des politiques de l’UE dans les domaines couverts par l’unité, notamment en ce qui concerne le règlement sur le label écologique de l’UE, le règlement EMAS (système de management environnemental et d’audit de l’UE) et les marchés publics écologiques (MPE).
* Assurer la cohérence et la synergie entre les travaux sur le label écologique de l’UE et d’autres politiques de produits, telles que l’élaboration des exigences du règlement sur l’écoconception pour des produits durables (ESPR), des critères des marchés publics écologiques, des documents de référence sectoriels EMAS, etc., et d’autres initiatives de la Commission.
* Participer à des comités consultatifs, de gestion et/ou de réglementation, à des groupes de travail et/ou à tout autre groupe d’experts, ainsi qu’à des groupes de travail techniques ad hoc.
* Rendre compte de la mise en œuvre et/ou de l’application des politiques de l’Union européenne.
* Contribuer à l’élaboration des décisions de la Commission établissant les critères du label écologique de l’UE, y compris l’analyse ex ante et le suivi des travaux effectués par les comités de réglementation.

En ce qui concerne la **mise en œuvre du système de label écologique de l’UE**, l’END sera responsable:

* des révisions des critères du label écologique de l’UE pour les peintures et vernis (à finaliser d’ici 2025) et pour six groupes de détergents (à finaliser d’ici 2026), réalisées par le Centre commun de recherche dans le cadre d’un accord administratif.
* de la participation aux réunions du groupe de travail technique ad hoc et du pilotage du processus législatif en vue de l’adoption des critères.
* de la révision des critères applicables à d’autres groupes de produits, qui seront définis lorsque le plan de travail du règlement sur l’écoconception pour des produits durables (ESPR) sera adopté.
* de la validation des réponses préparées par le service d’assistance du label écologique de l’UE aux demandes spécifiques et techniques des acteurs du marché concernant le label écologique de l’UE.
* de la coordination de la modernisation et de la finalisation du catalogue ECAT (le registre accessible au public des produits porteurs du label écologique de l’UE et des titulaires de licences), utilisé par les consommateurs, les producteurs et les détaillants. L’amélioration de l’ECAT se fera en synergie avec le développement du passeport numérique des produits.

En ce qui concerne les groupes de produits dont il supervisera la révision, l’END sera chargé d’**assurer la cohérence et les synergies avec**:

* les prochains actes délégués/d’exécution au titre de l’ESPR qui seront élaborés en parallèle pour les mêmes groupes de produits, y compris les exigences obligatoires en matière de marchés publics écologiques.
* les critères d’examen technique élaborés dans les actes délégués au titre de la taxinomie de l’UE.
* les initiatives pertinentes en matière de finance durable.
* les marchés publics écologiques et d’autres initiatives de la Commission, telles que l’EMAS, les prix «Capitale verte» et «Feuille verte», la stratégie industrielle européenne (actions ciblant les PME), etc.

L’END sera chargé d’**organiser**:

* au moins deux fois par an, les réunions du forum des organismes compétents et d’accompagner l’organisation des réunions du comité de l’UE pour le label écologique (le groupe d’experts qui conseille la Commission européenne sur le label écologique de l’UE) et du comité de réglementation.

L’END sera également appelé à travailler sur les politiques de marchés publics écologiques et sur les systèmes de management environnemental et d’audit, le cas échéant, lorsque les collègues chargés de ces questions auront besoin de renforts.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)